



Comité de pilotage

PV

28 SEPTEMBRE 2018

| | |
|------------------|--|
| CONVENORS | Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA) |
| NOTULIST | Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum National) |
| PRÉSENTS | Sophany Ramaen (AGD&A), Dirk Aerts (Customs4Trade pour Agoria), Serge Gumienny (Nike), Nathalie Delestienne (AGD&A), Ilse Eelen (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA), Liesbet Franssen (AGD&A), Chris De Clerck (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria), Hans Pieters (cabinet Van Overtveldt), Antonia Block (COMEOS), Pieter Haesaert (C4T), Luc Vande Velde-Poelman (AGD&A), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA) |
| EXCUSÉS | Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Sabine De Schryver (AGD&A) |

Point 1 à l'ordre du jour : passage en revue du tableau de suivi

Sophany Ramaen s'est informée auprès de Sonia Debois au sujet de **la communication sur les demandes d'autorisations**. Les autorisations transfrontalières peuvent être demandées par le biais de l'EU Trader Portal. Il s'agira d'une obligation à terme. Les autorisations nationales devront être demandées par le biais de KIS-SIC. Sonia Debois a préparé une communication et devrait l'envoyer par le biais du Helpdesk. Une publication suivra ensuite sur le site du Forum National et sur le site Internet de l'AGD&A.

Le secteur privé n'a pas proposé de points à l'ordre du jour pour **la concertation BENELUX**. La concertation n'aura pas lieu cette année.

L'organisation de **webinaires** des réunions du Forum National n'est pas possible d'un point de vue technique. Aucune salle de réunion n'est en effet équipée du matériel nécessaire.

Le secteur privé (Alfaport – Voka) a fait savoir au cours du dernier Comité de pilotage que le **timer de NCTS-RW** ne fonctionnerait pas, et ce, conformément aux déclarations d'un membre individuel actif dans le port d'Anvers. En dépit de demandes réitérées en ce sens, Chris De Clerck n'a reçu aucun MRN du secteur privé qui n'aurait pas été libéré automatiquement après deux heures. Cette affirmation est dès lors considérée comme erronée.

Quant au problème pour compléter la **case 18 (numéro d'identification du moyen de transport) du document de transit** : le service Automatisation examine comment il serait possible de simplifier le remplissage a posteriori de la case 55.

Les convenors du GT Processus de contrôle examinent, conjointement avec Herman Van Cauwenberghe, la possibilité d'adapter **MODA**, de manière à pouvoir transmettre à un collègue des vérifications entamées par un autre agent si la situation l'exige (p. ex. à la suite d'une absence soudaine /maladie de l'agent).

Jan Van Wesemael communique qu'il a eu une réunion avec le service Autorisations de la région d'Anvers au sujet d'une **méthodologie uniforme pour le calcul de la garantie**. Il enverra le compte rendu aux membres du Comité de pilotage. Ce point pourra être discuté plus en détail au sein du GT Dispositions générales.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|--|--------------------------------|------------|
| Transmettre la communication à Sophany Ramaen au sujet des demandes d'autorisations par le biais de l'EU Trader Portal ou par le biais de KIS-SIC en vue d'une publication par les fédérations, sur les sites Internet de l'AGD&A et du Forum National | Chris De Clerck (Sonia Debois) | 31.10.2018 |
| Élaborer une proposition visant à adapter MODA en collaboration avec Opérations (éventuellement par le biais de bypass) | GT Processus de contrôle | 21.11.2018 |
| Envoyer le compte rendu de la réunion traitant d'une méthodologie uniforme pour le calcul de la garantie aux membres du Comité de pilotage | Jan Van Wesemael | 03.10.2018 |
| Discuter de la méthodologie uniforme pour le calcul de la garantie | GT Dispositions générales | 11.10.2018 |

Point 2 à l'ordre du jour : préparation de l'assemblée générale

Sophany Ramaen attend le plus rapidement possible le PowerPoint des convenors.

- GT Dispositions générales : reçu ;

- GT Marchandises introduites : attendu pour la semaine du 1.10 ;
- GT Régimes particuliers : reçu ;
- GT Sortie de marchandises : attendu pour la semaine du 1.10 ;
- GT Accises : reçu ;
- GT Communication : attendu pour la semaine du 15.10 + traduction ;
- GT ICT : attendu pour la semaine du 1.10 ;
- GT Processus de contrôle : attendu pour la semaine du 1.10.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLES | ÉCHÉANCE |
|--|-------------------------------|------------|
| Envoyer la présentation à forumda@minfin.fed.be | Convenors | ASAP |
| S'inscrire à l'assemblée générale | Membres du Comité de pilotage | 14.10.2018 |

Point 3 à l'ordre du jour : brève discussion sur les résultats des groupes de travail nationaux

Groupe de travail Dispositions générales

Le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis le dernier Comité de pilotage. La prochaine réunion est prévue le 11.10. La méthodologie uniforme pour le calcul de la garantie ainsi que les conséquences de l'article 84 définitif du CDU DA (garantie) seront ajoutées à l'ordre du jour.

Kristof Hertogen a fait savoir par mail que la Belgique examinait actuellement de quelle manière l'art. 84 amendé (DA) serait appliqué. Des discussions à ce sujet sont toujours en cours au sein des groupes de travail au niveau européen. Pour les garanties pouvant également être utilisées en dehors de la Belgique, les États membres sont tenus de répercuter également les taxes nationales, dont la TVA, dans la garantie (voir 89, paragraphe 2 du CDU). En ce qui concerne les garanties strictement belges, cette obligation n'existe pas, et l'administration douanière suivra également, à l'avenir, les « souhaits » de l'administration de la TVA en la matière.

Groupe de travail Marchandises introduites

Les convenors font savoir que la situation n'a que peu progressé concernant les notes attendues. Une concertation a eu lieu en interne concernant le transfert entre IST (le 28.09). Il se doit encore traiter quelques questions techniques avec le service Automatisation. Elle poursuivra ensuite l'adaptation du projet de note.

En ce qui concerne le transfert transfrontalier (notification nécessaire), l'AGD&A attend les résultats du groupe de projet européen AN/PN/TS, dont la Douane belge assure la direction.

Le transfert transfrontalier entre entrepôts douaniers est déjà possible.

Un des points d'action était également la publication d'un manuel de la Douane, conformément au manuel des Pays-Bas. Nathalie Delestienne, chef du département Processus et Méthodes, communique que son département prévoit une communication externe pour toutes les méthodes de travail ayant un impact sur le secteur privé. Cette communication externe sera publiée sur les sites Internet de l'AGD&A et du Forum National. Le service Communication va prévoir une rubrique sur le site Internet de l'AGD&A afin de regrouper toutes ces communications pour les rendre plus facilement consultables. La structure du CDU (titres et chapitres) pourra éventuellement être reprise pour cette base de données. Les méthodes de travail et les communications externes y afférentes ne sont pas publiées sur Fisconetplus. Seuls les circulaires et les commentaires législatifs y sont publiés.

Comme convenu antérieurement, à la demande du secteur privé, les circulaires peuvent lui être soumises avant publication. Cela ne vaut pas pour les méthodes de travail.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLES | ÉCHÉANCE |
|---|------------------------------------|------------|
| Discuter de la publication des communications externes relatives aux méthodes de travail sur le site de l'AGD&A | Werner Rens & Nathalie Delestienne | 21.11.2018 |

Groupe de travail Régimes particuliers

Le point de l'ordre du jour « Procédure de demande des rapports PLDA pour les AEO » traîne depuis un certain temps. Chris De Clerck fait savoir que cette procédure de demande doit être élaborée par le service Gestion des données, mais qu'elle n'a pas encore été réalisée à cause d'un manque de personnel.

Groupe de travail Sortie de marchandises

Dorothy Cardoen souhaite proposer un nouveau point à l'ordre du jour : sur les quais 869 et 913 et au PIF Rive droite du port d'Anvers, une moyenne de cent transbordements sont effectués par bateau sans déclaration, sans compter les transbordements sur le même quai. Autrement dit, ce processus ne fonctionne guère de manière optimale. L'AGD&A n'est ainsi pas en mesure d'intercepter des envois à risque, pour lesquels aucune déclaration n'a été faite, avant leur transbordement. Dorothy Cardoen souhaite inscrire ce point à l'agenda 2018-2019 du GT Sortie de marchandises, à titre de point d'action pour le secteur privé.

Un autre point sur lequel il faut se pencher est le développement de la notification simplifiée de réexportation pour tous les flux de marchandises autres que les conteneurs. Pour l'instant, la réexportation est prise en charge par un MINI-CUSCAR, mais cela ne fonctionne que pour les conteneurs. Pour tous les autres flux de marchandises, les opérateurs sont tenus de faire une déclaration de transit pour ce mouvement, alors que ce n'est pas prévu dans le Code. Il s'agit d'un point auquel l'AGD&A doit s'atteler.

Les membres du Comité de pilotage approuvent les deux propositions.

Il a été proposé au sein du sous-groupe de travail Consolidation d'élaborer des Q&A sur le Brexit en reprenant des cas précis et en suivant une approche similaire aux Q&A sur le CDU. Les membres du Comité de pilotage sont d'accord de créer un groupe de travail distinct et temporaire à cette fin. Werner Rens en prendra la direction. Le groupe de travail peut éventuellement devenir un sous-groupe du groupe de travail Communication & Marketing. Werner Rens réglera le lancement en interne et convoquera une première réunion pour la fin octobre. Lors de cette première réunion, il faudra également désigner une personne du secteur privé comme convenor de ce groupe de travail. Deux représentants seront admis au maximum par fédération et par autorité portuaire.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|--|-------------|------------|
| Régler en interne la création du sous-groupe de travail Brexit (Qui y participe ? Quand se fera la première réunion ? Sous-groupe du GT Comm & Mark ?) | Werner Rens | 31.10.2018 |

Groupe de travail Accises

La brochure e-commerce & accises sera publiée en octobre.

Le brainstorming sur l'interprétation du concept de « certification en matière d'accises » sera organisé en octobre par le service Marketing.

Groupe de travail Comm & Mark

Le groupe de travail a reporté sa réunion au 11 octobre. Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier Comité de pilotage.

Groupe de travail ICT

Le secteur privé exprime son mécontentement quant au timer de deux heures dans NCTS-RW. Chris De Clerck fait savoir que ce timer ne peut être réduit, car cela entrerait en conflit avec le timer de l'autorisation de simplification. Il n'est pas correct d'accorder les mêmes avantages aux titulaires de l'autorisation de simplification et aux opérateurs n'ayant pas cette autorisation.

Il n'est pas légal d'installer une macro qui libère automatiquement les envois. Il faut toujours une intervention manuelle lors de la procédure normale. La décision d'installer un timer est une décision politique, il ne s'agit donc pas d'un problème IT. NCTS-RW fonctionne comme il faut.

Il précise également que SEDA n'apportera pas de solution. En effet, même si SEDA communique rapidement les contrôles attribués, il faut toujours intervenir manuellement pour contrôler la garantie. Seule la nécessité de contrôler sera automatisée avec SEDA.

L'AGD&A recommande de demander une autorisation de simplification en matière de transit afin d'éviter le délai d'attente de deux heures.

Les spécifications techniques des globalisations seront bientôt produites. Une série de tests aura encore lieu avant la fin de cette année. La mise en production n'est pas faisable pour fin mai. Le nouveau timing sera communiqué le plus rapidement possible.

Au cours de la dernière réunion du groupe de travail ICT-Software providers, Nxtport a présenté la procédure d'urgence numérique. Les fournisseurs de logiciels ont communiqué leurs remarques, comme la condition de recevoir un MRN en retour.

En ce qui concerne les problèmes éventuels en matière de régularisation, Sophany Ramaen renvoie à l'explication donnée par Nathalie Delestienne à la réunion du GT Dispositions générales (point 4 de l'ordre du jour, voir [PV](#) et [présentation](#)) et du dernier Comité de pilotage (point 1 de l'ordre du jour, voir [PV](#)). S'il subsiste malgré tout des questions concrètes sur la procédure, elles peuvent être posées aux convenors du GT Dispositions générales (à savoir Nathalie Delestienne et Serge Gumieny).

En ce qui concerne la révision de la circulaire relative à la procédure d'urgence NCTS, Sophany Ramaen renvoie au [PV](#) du GT Dispositions générales (point 5 de l'ordre du jour). La révision est examinée au sein de ce groupe de travail.

Groupe de travail Processus de contrôle

Le groupe de travail Processus de contrôle s'est réuni ce matin. Ils ont abordé les résultats de l'enquête clients (élément des processus de contrôle) et formulé des recommandations pour l'AGD&A.

Point 3 à l'ordre du jour : EiDR en combinaison avec le régime 42

Jan Van Wesemael fait savoir que la newsletter de Wolters Kluwer (n° 12, juin 2018) signale que les nouvelles autorisations EiDR peuvent également être utilisées en combinaison avec le régime 42 pendant la période transitoire dans le cadre du CDU. Quel est l'impact d'EiDR sur le traitement de la TVA ?

Ce point sera abordé par Werner Rens aux réunions mensuelles avec l'administration de la TVA, dans le cadre de la création du centre de connaissances transversales. Des experts de la Douane et de la TVA siègeront dans ce centre de connaissances transversales. Les différents services de la Douane et de l'administration de la TVA discutent actuellement de la manière de mettre en œuvre la collaboration. Werner Rens fait savoir que les discussions avec l'administration de la TVA et le service Tarif avancent rapidement. Ce centre de connaissances transversales émettra des avis dans des dossiers généraux et individuels (d'entreprises ayant le label 3C) ayant un caractère transversal.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|--|-------------|------------|
| Discuter de l'EiDR en combinaison avec le régime 42 à la réunion mensuelle avec l'administration de la TVA au sujet du centre de connaissances transversales | Werner Rens | 21.11.2018 |

Point 4 à l'ordre du jour : application de la note sur la preuve alternative

Le secteur privé signale que des collègues de l'AGD&A ne veulent plus signer de formulaires 724A lorsque les marchandises ne sont pas mentionnées. Ce formulaire 724A peut cependant être accepté dans d'autres pays, comme la Suisse. Le secteur privé considère la note comme un pas en arrière.

Sophany Ramaen a déjà envoyé un mail à ce sujet au service Législation, mais Florence Coulon était en congé.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|---|----------------|------------|
| Demander des précisions au service Législation concernant la signature par rapport à l'acceptation de formulaires 724A (note sur la preuve alternative) | Sophany Ramaen | 21.11.2018 |

Point 5 à l'ordre du jour : discussion sur la modernisation des facilités de paiement au sein des services centraux
Jan Van Wesemael en a fait un relevé. Luc Van de Velde-Poelman donnera un feed-back à ce sujet.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLE | ÉCHÉANCE |
|---|--------------------------|------------|
| Donner un feed-back sur le relevé de Jan Van Wesemael concernant la modernisation des facilités de paiement | Luc Van de Velde-Poelman | 31.10.2018 |

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 21 novembre à 12 h 30.